

Commune de MAILLY-RAINEVAL

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de MAILLY-RAINEVAL

Séance ordinaire du 07 Septembre 2020

Convocation : le 1^{er} Septembre 2020

Affichage : le 14 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le sept septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

Présents : Mesdames Carole CHARLES, Linda HOREMANS, Tatiana VIALLANEIX et Messieurs Gilles BRULÉ, Xavier FAUVEL, Philippe GOBLET, Francis MOURIER, Vincent RICHARD, Alexandre SOMMER, Christophe TAHON.

Représentés : M^{me} Emmanuelle FIRMIN par M^r Francis MOURIER

Secrétaire de la séance : M^{me} Tatiana VIALLANEIX.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h05.

Approbation du Procès-verbal du conseil du 10 Juillet 2020 :

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Délibération 27.2020 : Route Européenne d'Artagnan traversée de la Somme.**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil la demande de la Fédération Française d'Équitation afin d'ouvrir la Route Européenne d'Artagnan. Il s'agit du premier itinéraire équestre européen qui reliera Lupiac en Gascogne et Maastricht où d'Artagnan trouva la mort.

Le tracé s'étend sur près de 4 000 kms de chemins balisés.

Cet itinéraire traversant la Somme a été présenté au Département et validé par le Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Somme.

L'autorisation pour le passage des cavaliers et l'accord pour inscrire cette route au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée sont demandés à chaque commune traversée.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents le passage des chevaux sur le territoire de la commune sur la portion d'itinéraire emprunté afin d'obtenir l'inscription sur cette route au Plan Départemental d'Itinéraire de Promenades et de Randonnées.

Devis en cours :

☞ **Miroirs :**

M^r le Maire présente aux membres du conseil le devis de la société SIGNAUX GIROD afin de poser 3 miroirs sur la commune soit 1 au carrefour de la route Sébastopol, 1 au carrefour de la route de Rouvrel et 1 au virage en face du 45 Chaussée du Haut de Mailly.

Le devis est estimé à 1 269.38 € HT soit 1 523.26 € TTC pour 3 miroirs homologués qui seront posés par la CCALN.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents le devis.

M^r le Maire vérifiera si nous pouvons obtenir une subvention au sein des amendes de police.

☞ **Église :**

M^r le Maire présente aux membres du conseil les devis pour effectuer les travaux de couverture, nettoyage du clocher et le remplacement des 3 minuteriers mécaniques sur les cadrans de l'église.

1^{er} et 2^e devis : L'entreprise JOUARD nous propose 2 devis pour effectuer les travaux de couverture et la réfection des horloges du clocher qui s'estime à 5 840 € HT soit 6 560 € TTC et le nettoyage du clocher pour 1 980 € HT soit 2 376 € TTC.

2^e devis : L'entreprise HUCHEZ Horloges nous propose un devis pour effectuer remplacement des 3 minuteriers mécaniques sur les cadrans de l'église qui s'estime à 1 831.30 € HT soit 2 197.56 € TTC.

Après lecture des devis, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents les devis.

Représentant de la commune dans les commissions de la CCALN :

M^r le Maire énumère et explique aux membres du conseil les commissions de la CCALN et transmet les noms des délégués dirigeants ces commissions.

Commissions	Représentant de la commune
Développement économique, Tourisme, Economie Solidaire et sociale	M. Gilles BRULÉ
Finances	M. Christophe TAHON
Administration générale	
Action sociale	M ^{me} Linda HOREMANS ou M ^{me} Carole CHARLES
Petite enfance	M. Vincent RICHARD ou M ^{me} Emmanuelle FIRMIN
Aménagement du territoire	M. Gilles BRULÉ
Culture et Communication	M ^{me} Emmanuelle FIRMIN
Environnement	M ^{me} Tatiana VIALLANEIX
Voirie	M. Alexandre SOMMER
Travaux et Patrimoine	M. Xavier FAUVEL
Eau (GEMAPI-Erosion -SDGEP)	M. Francis MOURIER
Eau (assainissement collectif-SPANC-eau potable)	M. Philippe GOBLET

➤ **Délibération 28.2020 : Mise à disposition du personnel de la CCALN**
Secrétaire de Mairie.

Par courrier en date du 10 août dernier, les services de la Com de Com ont fait parvenir au secrétariat de Mairie, un projet de renouvellement de la Convention de mise à disposition de personnel pour le Secrétariat de Mairie.

La convention est établie dans les mêmes conditions que la précédente.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise M^r le Maire à signer la convention, qui se trouve donc reconduite pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 août 2023.

Organisation de la fête du village :

M^r le Maire informe les membres du conseil que de nouvelles affiches / flyers ont été rétablis avec l'indication du port du masque obligatoire.

Le protocole sanitaire a été retransmis à la Sous - Préfecture sur la période estivale.

M^r Philippe GOBLET est en charge de la coordination (circulation automobile et piétons, de l'installation et d'une vérification de présence par une jauge limitée à 300 personnes).

Un point sur les réservations de repas est à refaire mais à priori nous avons 115 repas de réservés.

Nous réceptionnerons les boissons Vendredi 11 septembre après-midi.

L'installation des barnums et de la salle s'effectuera le Samedi 12 septembre à 14h en présence de Vincent, Xavier, Alexandre, Linda, Christophe, Gilles, Philippe, Emmanuelle et Francis. En fin de journée, nous récupérerons les chapiteaux à Louvrechy.

Dimanche 13 septembre matin, Linda et Christophe installeront les tables et les chaises avec Alexandre et Emmanuelle.

Installation des rédeux à 6h45-7h avec Philippe.

Le groupe de Walter JACQUET s'installera à partir de 10h sur le parking, début du concert par les 2 plus jeunes du groupe à 12h30-13h00, à 14h tous le groupe effectuera le concert.

L'ensemble du conseil effectuera en fin de journée le démontage des barnums.

Questions diverses :

☞ Désignation des commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs de notre commune :

M^r le Maire donne lecture aux membres du conseil sur la désignation des commissaires titulaires et suppléants retenues pour la commission communale des impôts directs de la commune :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
M. Régis DEVISME	M. Vincent RICHARD
M. Dominique BEAUDOIN	M. Alexandre SOMMER
M ^{me} Françoise HATTÉ	M. Aubert TAVNER
M. Jean – Philippe LACROIX	M. Marc LEBLEU
M ^{me} Tatiana VIALLANEIX	M. Jean-Louis BRICHE
M ^{me} Mylène MICHEZ	M ^{me} Linda HOREMANS

☞ Marais :

La visite du Marais a été fixée le Samedi 3 Octobre 2020 de 10h à 12h.

☞ SISA :

M^{me} Tatiana VIALLANEIX informe les membres du conseil que le SISA a élu un nouveau Président(e), Vices -Président(es), Secrétaire, Trésorier et un nouveau bureau.

Le SISA cherche à embaucher et à pérenniser l'emploi et ont besoin d'être aidée au niveau communication.

☞ FDE :

La Fédération Départemental de l'Énergie change de nom « Territoire d'énergie ». Cette fédération a de nouveaux projets.

Pratiquement toutes les communes de la Somme appartiennent à cette fédération.

Un concours jeunesse va être mis en place.

☞ Travaux de voirie :

M. Xavier FAUVEL interroge M. le Maire sur l'arrêt des travaux de voirie au panneau de la route de Thory. Mr le Maire explique que les travaux de la Communauté de Communes ne portent que sur les routes communales hors agglomération de panneaux à panneaux. Discussion à voir en commission voirie.

☞ Antenne Relais :

M^r le Maire indique aux membres du conseil que l'Antenne Relais sera posée avant la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Mailly-Raineval,
Le 08 septembre 2020